

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Décembre 2021** à 18h15 Salle des Fêtes, 10 Rue Jean Jaurès à Lauwin Planque que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 32

Absents : 5

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 30

Pour la CCCO : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Frédéric DELANNOY - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Alain DUPONT - Christine ERADES - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESET - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Pascal JUMEAUX suppléant de Salvatore DE CESARE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe DUMONT donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Jean-Claude DESMENEZ donne pouvoir à Yaël CZUPRYNA - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Damien FRENOY donne pouvoir à Claude HEGO - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Maryline LUCAS donne pouvoir à Rodrigue LEBLAN.

Etaient absents et excusés : 5

Pour la CCCO : Eric MOREAU.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS.

OBJET : INFORMATION SUR LES DELEGATIONS AU PRESIDENT EN VERTU DE L'ARTICLE L5211.10

Monsieur le Président indique que l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de certaines attributions exhaustivement listées.

Dans ce cadre, lors de chaque réunion du Comité Syndical, le Président rend compte des attributions exercées par délégation du Comité Syndical. Le Comité Syndical est informé que :

→ Dans le cadre de la **représentation du SMTD au sein des organismes extérieurs**, le Président a procédé au renouvellement de l'adhésion du SMTD au GART.

→ Dans le cadre des **marchés publics non formalisés**, le Comité Syndical est informé de la conclusion des marchés et des avenants repris ci-après.

MARCHES :

REF MARCHÉ	OBJET	MONTANT € HT	TITULAIRE
2021-12	Travaux de fourniture et pose d'éclairage public sur parking à Auberchicourt	20 681.00	Daniel DEVRED Electricité
2021-13	Marché subséquent pour conception et réalisation du journal du SMTD édition septembre 2021	2 125.00	AUDACE
2021-14	Marché subséquent pour impression et livraison du rapport d'activités 2020	510.00	SARL DELEZENNE IMPRIMEUR
2021-15	Marché subséquent pour l'impression et livraison du Journal du SMTD	8 296.00	NORD IMPRIM
2021-25	Entretien des espaces verts du SMTD	Montant minimum : 2 000 € ; Montant maximum 50 000 €	VITASERVICES
2021-26	Marché subséquent pour la conception et réalisation du journal du SMTD édition janvier 2022	2 125.00	AUDACE
2021-27	Travaux de réaménagement du patio et des abords du bâtiment du SMTD	213 397.17	ID VERDE

2021-28	Création d'un parking 95 rue de Douai à Auberchicourt	142 608.75	BALESTRA TP
2021-30	Fourniture de carburant à la pompe par carte accréditive	Montant maximum 40 000 €	TOTALENERGIES MARKETIN FRANCE
2021-31	Mission de recherche amiante et HAP dans les enrobés de voirie	Montant maximum 200 000 €	AC Environnement
2021-32	Marché subséquent pour impression et livraison du journal du SMTD édition janvier 2022	8 600 €	DELEZENNE EDITEUR IMPRIMEUR
2021-33	Mission de maîtrise d'œuvre pour aménagement carrefour rue de Cambrai à Douai	11 900 €	SARL SG Ingénierie

AVENANTS :

2018-34	Accord-cadre à bons de commande pour travaux d'entretien et réaménagement des voiries, arrêts bus et TCSP, lot n°2	Avenant n°3 pour ajouter un prix nouveau au BPU	ID VERDE SAS
2020-15	Accord-cadre à bons de commande pour les travaux de marquage de signalisation horizontale	Avenant de transfert de l'accord cadre à la société Groupe Hélios - Agence Sign Plus	Groupe Helios T1- Agence Sign plus
2018-19	Accord-cadre à bons de commande pour entretien des espaces verts du SMTD	Avenant n°1 pour prolongation de la durée globale du marché jusqu'au 31 août 2021	VITASERVICES
2019-31	Accord-cadre pour les services de télécommunication lot 3 accès internet à débit garanti	Avenant de transfert changement titulaire du marché suite fusion absorption	CELESTE

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE les décisions prises par le Président telles que reprises ci-dessus.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Yaël CZUPRYNA